

## NOS PARTENAIRES

- ◆ **MINFOF:** Ministère des Forêts et de la faune
- ◆ **MINEPAT:** Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire
- ◆ **MINEPDED:** Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
- ◆ **MINMIDT:** Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
- ◆ **MINDCAF:** Ministère des domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
- ◆ **MINEE:** Ministère de l'eau et de l'énergie
- ◆ **MINATD:** Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
- ◆ **MINAS:** Ministère des Affaires sociales
- ◆ **PACC:** Programme Global d'Approche Intégrée et d'Adaptation aux changements climatiques
- ◆ **PRECASEM:** Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier
- ◆ **ANAFOR:** Agence Nationale pour le Développement Forestier
- ◆ **UE:** Union Européenne
- ◆ **CEEAC:** Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
- ◆ **COMIFAC:** Commission des forêts d'Afrique Centrale
- ◆ **PNUD:** Programme des Nations Unies pour le Développement
- ◆ **OIT:** Organisation Internationale du Travail
- ◆ **CNUDHAC:** Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale
- ◆ **BIT:** Bureau International du Travail
- ◆ **B.M:** Banque Mondiale
- ◆ **GIZ:** Deutsche Gesellschaft Fur Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
- ◆ **UICN:** Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- ◆ **WWF:** World Wildlife Fund
- ◆ **RRI:** Right and Resources Initiative
- ◆ **CIFOR:** Centre International pour la Recherche Forestière
- ◆ **ICRAF:** Centre International pour la Recherche en Agroforesterie
- ◆ **NESDA-CA:** Network For Environment and Sustainable Development in Central Africa
- ◆ **CED:** Centre pour l'Environnement et le Développement
- ◆ **RELUFA:** Réseau de Lutte contre la Faim au Cameroun
- ◆ **RECTRAD:** Réseau des chefs traditionnels pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale



ADRESSE **REPAR CAMEROUN**

[www.repar-afriquecentrale.org](http://www.repar-afriquecentrale.org)

Téléphone : (237) 222 23 87 15 ;  
677 679 563

B.P 4954 Yaoundé-Cameroun

Email : [janjakzam@yahoo.fr](mailto:janjakzam@yahoo.fr)

[Reparcmr2006@gmail.com](mailto:Reparcmr2006@gmail.com)



« Ensemble, construisons un monde  
écologiquement agréable ».



**REPAR CAMEROUN**  
**Réseau des Parlementaires pour la**  
**Gestion durable des Ecosystèmes**  
**Forestiers d'Afrique Centrale**

**Le REPAR-Cameroun** est la section nationale du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR), lui-même rattaché à la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), organisme subsidiaire de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Il est créé en mars 2008.

Il compte cinq catégories de membres :

- Les membres fondateurs ;
- Les membres actifs ;
- Les personnes ressources ;
- Les membres bienfaiteurs ;
- Les membres honoraires ;

### **STRUCTURATION :**

Le REPAR-Cameroun est dirigé par (02) organes :

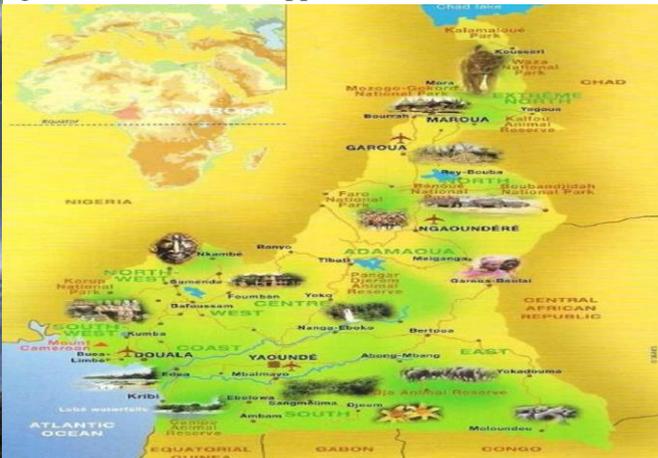
- L'Assemblée Générale et
- La Coordination Nationale.

Il existe également sur le plan opérationnel :

- Des points focaux
- Un secrétariat technique permanent

### **VISION :**

Le REPAR-Cameroun a pour but de contribuer à la bonne gouvernance dans la gestion durable et équitable des ressources naturelles, et la préservation de l'environnement et plus globalement du développement durable.



### **OBJECTIFS :**

La réalisation de cette vision est tributaire des objectifs suivant :

- ◆ L'implication des parlementaires dans les processus de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluations des politiques et des législations de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers du Cameroun ;
- ◆ Le renforcement des capacités et la formation des parlementaires sur les questions locales, nationales et internationales ;
- ◆ La prise en compte des intérêts des populations locales et autochtones dans l'élaboration et l'application des textes législatifs en matière de gestion de l'environnement en général et des forêts en particulier ;
- ◆ Le respect des engagements souscrits par la Cameroun ;
- ◆ Le plaidoyer sur la nécessité d'adhérer, de ratifier et d'appliquer les conventions internationales sur l'environnement, les forêts et de développement durable ;

### **APPROCHE D'INTERVENTION :**

- ⇒ Contrôle des politiques publiques à travers les formes d'expression parlementaire
- ⇒ Publication des documents de contribution à l'amélioration des politiques publiques
- ⇒ Animation de différents fora nationaux ;
- ⇒ Mise en œuvre d'initiatives innovantes ;
- ⇒ Renforcement des capacités.



### **QUELQUES-UNES DE NOS REALISATIONS :**

- Contribution décisive aux négociations des APV/ FLEGT entre la Cameroun et l'Union Européenne ;
- Organisation du Dialogue Parlement-Gouvernement sur la problématique des peuples autochtones ;
- Renforcement de capacités de plusieurs dizaines de parlementaires sur les thématiques émergentes (Changements climatiques, REDD+APA...) ;
- Contribution non négligeable à la lutte contre les Changements Climatiques à travers la sensibilisation des populations, la distribution de foyers améliorés et la mise en terre de plusieurs dizaines de milliers d'arbres sur plusieurs sites ( 07 régions du Cameroun).;
- Organisation d'un Forum National sur la gestion intégrée des ressources minières et forestières ;
- Participation au Forum minier ;
- Participation et contribution à l'élaboration du RPP du Cameroun dans le cadre du processus REDD+ ;
- Renforcement des capacités des parlementaires camerounais, en vue d'améliorer leur contribution au débat, à la réforme des lois et à l'élaboration des politiques et stratégies concernant l'adaptation aux changements climatiques.
- Elaboration et évaluation d'un document de position des parlementaires sur le processus REDD+ ;
- Participation à RIO+20 ;
- Réalisation d'un film documentaire sur l'exploitation minière au Cameroun etc.
- Organisation de plusieurs dialogues Parlement-Gouvernement sur la Gestion des Ressources Naturelles et les réformes forestières, minières et foncières.
- Production des documents préparatoires sur la réforme foncière et l'adaptation aux changements climatiques.
- Participation à toutes les Cop/CCNUCC depuis 2009 et aux rencontres du PFBC, à toutes les éditions du Congrès mondial de la nature de l'UICN, forte contribution au processus de révision du Code minier
- Le REPAR est membre de plusieurs groupes d'experts (loi forestière, loi foncière, cartographie participative, SNES, PRECASSEM, comité de suivi APV/FLECGT, APA etc.)